

50ème anniversaire de la Communauté Electrique du Bénin

LES PRESIDENTS FAURE ET TALON ONT PRIS D'IMPORTANTES DECISIONS P.2 POUR LE GRAND BIEN DE L'INSTITUTION



R TOGOREVUE

Le pari d'une actualité qui réveille

TR 316 du 30 Nov. 2018
Prix: 250 FCFA / Etranger 1€



Formalisation de l'Economie Informelle P.3

LA CNSS ET LE BIT JETENT LES BASES DE L'EXTENSION DE LA COUVERTURE SOCIALE POUR TOUS

■ **Fin d'Année 2018** P.11

K-ROLL, NOUS OFFRE UN TITRE ESTHETIQUEMENT PARFAIT

■ **L'OTR ET LES AGENTS DOUANIERS DE L'ESPACE
UEMOA REFLECHISSENT A L'ERADICATION DES
ENTRAVES A LA LIBRE CIRCULATION DES
BIENS DANS LA COMMUNAUTE** P.5

■ **Un spectacle au cœur du Parc AdjitArt de Tsévié** P.11

**CHANT, DANSE, RITUEL, AKE O'LOKAN NOUS
EMMENE DANS L'UNIVERS «MAMI WATA»**

**FOCUS SUR LES EXPOSANTS DE LA
FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ** P.4

Législatives 2018

DES CANDIDATS ISSUS DE LA P.2 DIASPORA TOGOLAISE



**AUJOURD'HUI P.3
S'ACHEVENT A SOKODE
LES 5^E JPO DE LA
PRESSE TOGOLAISE**



50ème anniversaire de la Communauté Electrique du Bénin

LES PRESIDENTS FAURE ET TALON ONT PRIS D'IMPORTANTES DECISIONS POUR LE GRAND BIEN DE L'INSTITUTION



Les chefs d'Etats Faure Gnassingbé et son homologue du Bénin, Patrice Talon ont tenu mardi 27 novembre à Lomé une séance de travail au palais de la présidence. La rencontre qui se tient en marge des 50 ans de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) a porté sur l'examen de la situation de l'institution sous régionale et les relations bilatérales.

Les deux Chefs d'Etat et leurs ministres en charge des finances et de l'Energie ont examiné l'évolution récente du secteur de l'énergie électrique au Togo et au Bénin, notamment en ce qui concerne la sécurité de l'approvisionnement, l'autonomie énergétique pour accompagner les missions régaliennes des deux Etats et la consolidation d'un service public de l'électricité qui ouvre plus d'accès au plus grand nombre, tant pour les besoins sociaux qu'économiques.

Dans un communiqué sanctionnant cette conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la communauté, plusieurs orientations ont été données. S'agissant de la dette de la CEB à l'égard de ses fournisseurs d'énergie (TCN, VRA, GRIDCO et CIE), il sera procédé, en accord avec ces créanciers, aux paiements partiels et la mise en place d'un échéancier pour le solde avec la garantie des Etats au plus tard le 31 décembre 2018.

La conférence a également informé du

changement de l'objet social de la CEB à compter du 1er janvier 2019. La CEB devient désormais gestionnaire de réseau de transport d'énergie avec pour activité connexe la poursuite de l'exploitation des moyens de production du barrage de Nangbéto et des deux turbines à gaz installées dans les deux pays. En conséquence chaque Etat assurera l'importation directe de ses besoins complémentaires en énergie.

Il est aussi décidé de la mise sous administration provisoire de la CEB pour une durée de six mois à compter du 1er janvier 2019. Sous l'autorité du Haut Conseil inter étatique, l'administration provisoire sera chargée entre autres d'engager la procédure de recrutement d'un gestionnaire délégué et de démarrer la restructuration de l'entreprise.

La rencontre a également permis aux deux chefs d'Etats d'exprimer leurs reconnaissances au Nigéria et à la Côte d'Ivoire pour leur soutien à la CEB. Ils ont salué la bonne coopération entre les deux pays, notamment entre les administrations douanières et ont convenu de la mise en place d'un cadre de concertation qui permettra de mieux lutter contre la fraude. Il sera ainsi procédé à la mise en place de l'interconnexion informatique des deux douanes et de la création de postes de contrôle avancés.

Elysée J.

Législatives 2018

DES CANDIDATS ISSUS DE LA DIASPORA TOGOLAISE



Il apparaît de plus en plus clairement que c'est prétendument que la Diaspora togolaise est présentée comme massivement et globalement aphone aux nombreux efforts de développement consentis par le gouvernement togolais. Après la démonstration de force d'une éloquente diaspora allemande qui n'a pas caché d'afficher son soutien public et indéfectible au Chef de l'Etat Faure GNASSINGBE en Octobre dernier à Berlin lors du Sommet Compact With Africa du G20, pour les signaux positifs amorcés par le pays en vue de son développement socio-économique, ce qui s'apparente à une lune de miel ou à une participation effective des membres de la diaspora à l'émergence en cours et marquée par plusieurs reconnaissances, s'est confirmée par quelques candidatures des togolais de la diaspora aux prochaines élections législatives du 20 décembre 2018. Parmi ces personnalités de poigne et de carrure qui signent le retour d'une diaspora constructive qui a vite trouvé sa place sur l'échiquier politique togolais en pleine mutation, figure en tête, Me Pacôme ADJOUROUVI. Avocat de profession, ce digne fils de Noépé dans la Préfecture de l'Avé, a été Premier adjoint au Maire d'Évry (Sud-Est de Paris) avant d'être appelé aux côtés du Chef de l'Etat comme Conseiller Spécial du Président de la République en charge des Togolais de l'Extérieur. Me Pacôme ADJOUROUVI conduira la liste indépendante « AVE EN MARCHÉ » dans la Préfecture de l'Avé aux Législatives du 20 Décembre prochain. Cet engagement de cette illustre figure de la Diaspora togolaise en France – il a été également Président du Collectif des Avocats Togoais de France (CATOD) – s'associe activement à la gestion de la chose publique au Togo n'est pas unique. D'autres togolais de la Diaspora qui ont choisi de mouiller le maillot pour leur pays sont également candidats à ces législatives. Une autre candidature remarquable, celle de M. Denis Kodjo KODOAGBO dans le Grand Lomé. Ce natif d'Agoè-Nyivé, est entré des Etats-Unis pour soutenir le développement dans les différents cantons de la nouvelle Préfecture d'Agoè-Nyivé à travers de multiples actions allant du soutien à l'éducation et à l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes. A la tête du Réseau Diaspora Force de Développement du Togo, son entrée au Parlement serait un autre signal qu'il y a bien une place pour les togolais de la diaspora qui veulent participer à l'œuvre de reconstruction nationale. D'autres noms des togolais issus de la diaspora sont également cités dans certaines circonscriptions électorales. Nous y reviendrons

La Rédaction

Pour trancher sur la Question des Réformes

GERRY TAAMA SURPRIS PAR LES DEPUTES DE L'OPPOSITION ET ETONNE PAR LA COMMISSION NDE LA CEDEAO INVITE LE GOUVERNEMENT A PLUS D'AUDACE



COMMUNIQUE DE PRESSE DU NET

Des réformes constitutionnelles
Le mercredi 21 novembre 2018, l'assemblée nationale togolaise, réunie en plénière, devrait examiner et éventuellement adopter un texte de réformes constitutionnelles devant consacrer les recommandations de la conférence des chefs d'Etats de la CEDEAO du 31 juillet en la matière. Malheureusement, les députés n'ont pu s'accorder entre le choix du texte sur lequel devrait porter les

amendements, le gouvernement ayant introduit un projet de loi et les députés de la C14 insistant sur l'adoption en l'état de la proposition faite par l'expert de la CEDEAO. Et une fois encore, nos représentants se sont séparés en queue de poisson, alors que l'adoption de ces réformes constitue une étape très importante dans la résolution de la crise politique au Togo.

Face à cette situation, le Nouvel Engagement Togolais fait les recommandations suivantes.

- 1 : Bien que le gouvernement ait la latitude de proposer le texte qui lui semble le mieux convenir à l'application des réformes constitutionnelles telles que recommandées par les chefs d'Etats de la CEDEAO, les députés du parti UNIR et ceux de la C14, protagonistes du dialogue, devraient faire des amendements du texte du gouvernement en s'appuyant sur les propositions de l'expert de la CEDEAO, qui leur ont été adressées à tous.

- 2 : Que la mention « Nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels » prévue dans l'article 59 nouveau de l'expert de la CEDEAO ne devrait nullement cristalliser les

débats, puisque l'application de cette disposition sera réservée plus tard à la seule interprétation des juges de la cour constitutionnelle. Le NET, dans sa proposition de réforme constitutionnelle du 4 février 2018, avait déjà recommandé la réintroduction de la phrase « en aucun cas nul ne peut faire plus de deux mandats » dans la constitution et recommande donc le maintien de « Nul ne peut exercer plus de deux mandats présidentiels » dans la proposition actuelle.

- 3 : Que la mention « Le Président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés représentant au moins la moitié des électeurs inscrits » de l'article 60 nouveau proposé par l'expert soit purement retirée, car l'expression de la démocratie ne saurait être prise en otage par ceux qui choisissent de ne pas exercer leur devoir civique de vote, et qu'un seuil aussi élevé de taux de participation légitimant une élection est le plus sûr moyen de bloquer les consultations électorales. Que se passe-t-il si ce seuil n'est pas atteint ?

*Le NET est particulièrement surpris que les députés de l'opposition soutiennent une telle mesure, tout

comme il est étonné que la commission de la CEDEAO la présente comme une disposition respectant les pratiques communautaires.*

- 4 : Qu'il soit maintenu dans l'article 59 nouveau la proposition du gouvernement concernant le fait que « Le Président de la République reste en fonction jusqu'à la prise de fonction effective de son successeur élu ». Cette proposition est un garde-fou absolu contre tout vide constitutionnel consécutif à une crise qui perdurerait au-delà de la fin du mandat présidentiel, ainsi que c'est le cas actuel pour le mandat des députés.

- 5 : Le NET est du même avis que l'expert et le gouvernement sur la limitation du nombre de juges de la cour constitutionnelle à sept (07) et la réduction de la durée de leur mandat à six (6) ans, renouvelable une seule fois. La proposition de l'Expert quant à sa composition paraît à notre parti comme assez équilibrée et peu contestable.

A l'analyse, il apparaît donc que demander d'adopter le texte de l'expert en l'état serait une pure folie pour notre démocratie balbutiante, eut égard aux nombreux soubresauts de notre histoire politique, mais le

projet de loi du gouvernement manque d'ambitions et devrait être plus audacieux.

Au demeurant, le NET demande aux députés d'être plus inventifs en dépassant les seules recommandations de la CEDEAO. Des sujets aussi importants tels que la saisine de la cour constitutionnelle par des organisations de la société civile sur des questions relatives aux droits de l'homme, la mise en place de nouvelles institutions protégeant davantage les droits des femmes et l'emploi des jeunes, l'interdiction de la transhumance politique au parlement ainsi que l'inviolabilité de la limitation du nombre de mandats présidentiels devraient apparaître dans la nouvelle mouture de notre constitution.

Pour finir, le NET encourage les parlementaires togolais à respecter le chronogramme du comité de suivi et faire honneur à notre Assemblée Nationale en votant le texte de révision constitutionnelle avant le 30 novembre 2018 et ainsi nous éviter l'humiliation d'un référendum qui serait encore plus clivant.

Vive le Togo.

Gerry Komandega TAAMA

Formalisation de l'Economie Informelle

LA CNSS ET LE BIT JETENT LES BASES DE L'EXTENSION DE LA COUVERTURE SOCIALE POUR TOUS

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et le Bureau International du Travail (BIT) ont organisé les 26 et 27 Novembre dernier à Lomé un atelier d'élaboration de la stratégie nationale de la Formalisation de l'économie informelle à travers l'extension de la couverture sociale pour tous. Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre des efforts du gouvernement en vue d'assurer la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle a été ouverte par Justin Pilante, Directeur de l'Audit Interne, Inspection et Contrôle des Employeurs représentant le Directeur Général de la CNSS en présence de l'expert, consultant BIT, Jacques Charmes.

Au Togo, plus de 80% de la population active exerce dans l'économie informelle. Les mesures prises par le gouvernement en vue d'assurer la formalisation de l'économie informelle en créant en 2008 la Délégation à l'Organisation du Secteur Informel (DOSI), avec pour la mission d'organiser et de structurer le secteur informel pour sa formalisation progressive souffrent d'un certain nombre de manquements. Pour apporter des solutions aux problèmes relevés, le gouvernement à travers la DOSI a sollicité l'appui du BIT pour le



renforcement des capacités nationales, l'amélioration des connaissances et l'adoption d'une stratégie nationale. En réponse le BIT a soutenu deux principales activités en 2017 : l'organisation d'une mission exploratoire du contexte institutionnel relatif à l'économie informel de la formation des acteurs clés au niveau national sur les fondamentaux concernant l'économie informelle : les concepts et les normes internationales dont la recommandation 204 sur la formalisation

de l'économie informelle. Ces activités ont permis la mise en place d'une feuille de route. L'objectif de ce programme de mise en œuvre de la feuille de route est de contribuer à la formalisation de l'économie informelle au Togo.

Durant deux jours, les participants ont échangé sur les fondamentaux de l'économie informelle au Togo ; la recommandation 204 sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle ; l'extension de la protection

sociale au Togo aux indépendants et aux travailleurs de l'économie informelle ; l'organisation des opérateurs et travailleurs de l'économie informelle ; la taxation et la contributions sociales du secteur informel ; la revue des divers dimensions sectorielles d'une stratégie de transition. Le point 204 des recommandations de l'Organisation Internationale du Travail indique que « l'on prenne des dispositions pour assurer la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle. Donc sur la base de l'ouverture qui a été faite par le législateur en 2011, et sur la recommandation 204 de l'OIT, nous avons au niveau de la CNSS pour ce qui concerne le régime générale fait le constat que cette transition peut être accélérer à travers le volet de la couverture sociale. Puisque la transition comporte plusieurs volets, mais le volet couverture sociale est le plus important. C'est pourquoi nous avons engagé un certain nombre d'actions pour rendre effectif la couverture de ces acteurs qui sont exclus des couvertures du régime général qu'on avait », a déclaré le représentant du Directeur Général de la CNSS.

K.Y.

AUJOURD'HUI S'ACHEVENT A SOKODE LES 5E JPO DE LA PRESSE TOGOLAISE



Depuis les mercredi 28 novembre 2018 se sont ouvertes à Sokodé, Chef-lieu de la Région Centrale, les 5e Journées Portes Ouvertes de la presse togolaise. Organisé par le Conseil National des Patrons de Presse du Togo (CONAPP) ce évènement qui réunit à Sokodé plus d'une centaine de patrons de presse et journalistes venus des différentes régions du Togo est placé sous le thème « Journalisme, Nouveaux Médias et Liberté d'Expression ». Habituellement organisées à Lomé, les JPO 2018 se sont délocalisées en vue de permettre aux populations de l'intérieur du Togo et plus particulièrement à celles de Tchadoudjo de toucher aux réalités de l'univers des professionnels des médias et favoriser surtout des échanges avec les populations sur ce thème

d'importance. Des ateliers, conférences-débats, expositions, émissions en direct ont marqué le programme. En marge des activités portant sur le métier du journaliste et les défis actuels auxquels il est confronté, des tests de dépistage gratuits et un match de football entre journalistes et conducteurs de Sokodé sont également au programme ce vendredi, dernier jour des JPO. Une nuit des journalistes bouclera cet évènement dont les deux premiers jours ont totalement tenu leurs promesses. Un nombreux public a fait le déplacement de l'Hôtel Central de Sokodé, principal site de ces 5e Journées Portes Ouvertes sur la presse togolaise. Les autorités administratives locales n'ont pas manqué de saluer cette initiative. C'est ainsi qu'à l'ouverture de l'évènement le



mercredi, le représentant de M. Mompion Matéyeïdou, préfet de Tchadoudjo, a exprimé sa joie et la reconnaissance de sa localité d'accueillir cette 5e édition des Journées Portes Ouvertes de la presse togolaise. « Grâce à ces journées, les populations auront l'occasion de découvrir au mieux, le métier de la presse, son rôle et son fonctionnement. » s'est-il réjoui avant d'inviter le CONAPP et les différents participants à saisir l'occasion de ces « pour éduquer et former les populations sur la bonne et efficiente utilisation des nouveaux médias et des réseaux sociaux. » Arimiayao Tchagnao, Président du CONAPP, s'est réjoui à mi-parcours du déroulement de ces 5e JPO dont l'organisation n'a pas échappé à plusieurs contraintes. « C'est un défi que nous sommes entrain de relever. L'enthousiasme des populations et la mobilisation des confrères au cours de

ces deux premiers jours autour des différentes activités et thématiques abordées augurent d'ores et déjà d'une édition réussie. La rencontre de Sokodé nous aura permis une fois encore de murir encore les réflexions sur les différentes solutions face aux grands défis que doivent relever les acteurs de la presse togolaise » a-t-il déclaré.

A l'ouverture des travaux, le représentant du ministre de la Communication, des Sports, de la Culture et de la Formation Civique, Richard Solitoki, avait invité la presse togolaise à « réaliser de grandes choses » en y mettant une bonne « dose de détermination et de folie » tout en plaçant les débats sur les questions d'éthique et de déontologie.

Germain POULI

LA 15^{ÈME} FOIRE INTERNATIONALE DE LOMÉ A ÉTÉ LANCÉE

Classé comme l'un des plus grands rendez-vous économiques de l'Afrique en général, et de la sous-région ouest africaine en particulier l'édition 2018 de la Foire Internationale de Lomé a ouvert ses portes au public le vendredi 23 novembre 2018 et ce, jusqu'au 10 décembre 2018.

La cérémonie officielle de lancement des activités de ce rendez-vous économiques s'est tenue sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF) en présence du Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur privé, Mme LEGZIM-BALOUKI Bernadette, du ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat du Burkina Faso, Harouna KABORE ainsi que plusieurs autres personnalités.

Pour édition de la Foire Internationale

de Lomé, c'est autour du thème : « chaînes de valeur, vecteur de progrès économique » que se déroulera l'ensemble des activités.

Pour JOHNSON Kuéku- Banka, Directeur Général du CETEF, l'importance qu'occupe ce concept dans la dynamique de développement des entreprises, lorsqu'on se situe au plan micro économique et du rôle qu'il joue dans la transformation et la valorisation de différents produits agricoles, permet à nos populations surtout rurales d'engranger plus de revenus et de pourvoir à leurs besoins.

De son côté, Mme Bernadette LEGZIM-BALOUKI a indiqué que la notion de chaîne de valeur s'inscrit dans la vision du gouvernement, soucieux de faire des différentes activités économiques du pays, un facteur de développement. Rappelant

l'importance de la foire, elle a souligné que c'est un cadre de référence et un grand rendez-vous annuel d'affaires et de promotion d'activités pour les opérateurs économiques.

« Il importe donc pour le pays de rechercher celles qui ont un impact réel en termes de coût ou de qualité et qui donneront un avantage concurrentiel aux biens et services pour pérenniser l'entreprise. Il faut cibler celles qui concourent directement à la création matérielle et à la vente de produits, notamment l'approvisionnement, la fabrication, la logistique et la commercialisation », a indiqué Mme LEGZIM-BALOUKI.

Elle a pour finir salué la « forte » mobilisation du public à cette foire et exprimé sa reconnaissance aux opérateurs économiques burkinabè, pays invité d'honneur, pour leur

forte présence à Lomé.

Déjà le samedi 24 novembre a été dédié au Burkina Faso, pays invité d'honneur de la 15^e foire internationale de Lomé (FIL). Le ministre burkinabè du Commerce, Arouna Kaboré, s'est réjoui d'une telle participation à cette foire commerciale, participation qui, pour lui, traduit toute la disponibilité ou l'engagement du Burkina Faso à faire de l'intégration économique, une réalité. Favorable à la politique de promotion des produits locaux au travers de leur consommation.

« Je voudrais inviter chacun de nous à consommer ce que nous produisons et à privilégier les échanges sud-sud afin de soutenir les efforts des braves et vaillants transformateurs. » a-t-il affirmé dans son intervention.

Aklesso TEBIE

FOCUS SUR LA LES EXPOSANTS DE LA FOIRE INTERNATIONALE DE LOME

ARTEMESIA ANNUA



Plus de souci à se faire pour guérir votre paludisme. Un saut sur le site de la Foire Internationale de Lomé puis vous découvrez le stand Artémisia AnnuA, un remède naturel et local contre le paludisme. Elle est fabriquée à l'éco-ferme Green Power en partenariat avec la Maison de l'Artemisia. On y fait de la production, le maraichage des plantes artémisia AnnuA/afra. Elle est basée au village d'ADJAKPA à Amoussou – copé. Selon le responsable Geheré Lucas rencontré sur le site de la foire, les actions de l'Eco-ferme sont très suivies par l'OMS. « L'efficacité de la tisane (feuille de la Tisane) est dans toutes les études de l'ordre de 98%. » Leur principal objectif est d'atteindre toutes les populations rurales avec le produit. En appelant à un appui financier de la part du gouvernement Lucas déclare avec assurance que le Togo peut être le premier à éradiquer le paludisme dans la sous-région. L'Artemisia AnnuA intervient aussi dans le traitement de la Bilariose, la tuberculose, la leishmaniose. Pour Lucas, l'entreprise s'est installée il y a quelque temps et pour la première participation à la foire, l'objectif est de se faire connaître et nouer des partenariats.

APISAVANA, Miel



Pour leur première participation, la Foire Internationale de Lomé, est un créneau pour rencontrer leurs homologues togolais. Il s'agit des producteurs du Miel venus du Burkina dont le stand APISAVANA Miel est situé dans le Pavillon Mono. Ils appartiennent à l'interprofessionnel dont la société coopérative encadre plus de trois mille apiculteurs au centre ouest du Burkina Faso.

Au stand Centre Apicole Sélintaanba du Gourma, on y trouve plusieurs gammes de miel. Il y a le miel fleurs, le miel de Tamarin, le miel de mangue, le miel d'eucalyptus, le miel d'arbuste épineux. C'est des miels naturels sans ajout selon le responsable du stand. Ils interviennent aussi dans le traitement de certaines maladies. Il y est également exposé de la cire fabriquée à base de la ruche d'abeilles.

A Apisavana on découvre aussi des savons antiseptiques fabriqués à base du miel ou des dérivés. Le savon à la propolis, savon à l'huile de miel. Il a bien sûr du miel anacarde, du miel des agrumes et autres qui se différencient par le goût et la couleur. Sur ce stand est également exposé différentes gammes du beurre de karité. Le beurre de karité naturel, à l'aloès vera, à la propolis, à la cire d'abeilles. Il protège la peau, lutte contre la vergeture. Il protège également la peau contre les rayons solaires. Il la rajeunit et l'hydrate. « On ne dépigmente pas. On soigne. C'est un produit naturel pour la peau », souligne clarisse responsable de stande.

CHAMPION

Spécialisé dans la confection de vêtements « dame et enfant » et des sacs en pagne, Promesse Couture est présente à la foire Togo 2000 sous l'appellation CHAMPION et y vend spécialement des robes et accessoires pour petites filles. Toutes les robes sont fabriquées essentiellement à partir des tissus en coupon et se démarquent par leurs unicités. Le stand Champion est situé dans le pavillon MONO.

Pour toutes commandes ou achats de vêtements et accessoires en ces moments de fins d'année, contactez la responsable, madame HOMAWOO Nono qui tient son atelier à Lom-Nava, non loin de la clinique Assempta à Lomé.



PIESCO MEMORY

Piesco Memory est un institut de coupe et de couture, spécialisé dans la coupe académique, classique, artistique et traditionnelle homme et dame. Piesco Memory a son stand dans le pavillon mono où il présente sa collection « coupe piston de Moïse » toute une collection fait uniquement dans des pagnes batik fabriqué par l'institut. Le stand, offre également des pagnes en batik de grande valeurs parce que fabriqués à partir des pagnes Vlisco et des produits de qualité. Piesco Memory, c'est la griffe des connaisseurs. L'atelier « Piesco Memory » est situé à Avédji Limosine en face de la direction de l'ANSAT.



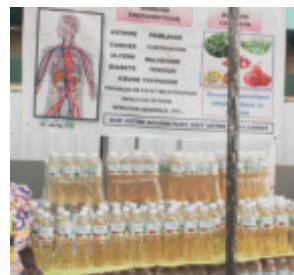
RATU AFRIC

Le stand Ratu se trouve dans le pavillon Agou en face du stand du ministère de l'agriculture. On y trouve des habits de femmes confectionnés en pagne, des accessoires faits en pagnes et en perles à l'instar des chaussures, de colliers, des ceintures, des bracelets et des boucles d'oreilles, mais également des nappes de table et des paniers de fruits tressés. Les produits présents dans le stand raku sont fabriqués par des particuliers du Rwanda, du Kenya et du Ghana. Et faites-vous belles mesdames !



ETS REHOBATH

L'Ets Rehobath est spécialisé dans la production et la commercialisation de la potasse biologique dénommée POBIONA. Pobiona intervient dans le domaine culinaire comme la préparation des sauces à base de légumes ; elle peut être également utilisée en remplacement au vinaigre dans les salades. Pobiona c'est surtout un produit thérapeutique qui intervient dans le nettoyage de l'organisme et dans les cas du diabète, de la tension, d'asthme, du cancer, des hépatites virales, de l'ulcère, des troubles gastriques, des infections générale et aussi guéri toutes les maladies liées au foie. Elle est analysée et approuvée par les laboratoires ESTEBA et ITRA. Les produits Pobiona sont disponibles dans les supermarchés, les boutiques et auprès des vendeurs ambulants. Consommez Pobiona pour votre santé à moindre coût.



SCOOPS BIOPRODUCT

Scoop bioproduct est une petite entreprise de production d'huiles nutritionnelles et cosmétiques à base d'amande de palmistes, de coco et de Moringa. Des huiles qui sont toutes saines, sans cholestérol et sans additifs. Scoops bioproduct c'est également la commercialisation de différents produits bio made in Togo. La société fabrique également la farine vitaminée de soja et de l'huile Moringa. On utilise l'huile de palmiste pour adoucir la peau tout comme l'huile de coco. Elle intervient dans le traitement des plaies intestinales. L'huile de moringa est thérapeutique, elle diminue le taux de glycémie dans le corps. Le siège de production est situé à Lomé, dans le quartier Agbalépédogan. Il y a des points de vente à Kégué, à Atakpamé et à Agbonou Assiyyé.



L'OTR ET LES AGENTS DOUANIERS DE L'ESPACE UEMOA REFLECHISSENT A L'ERADICATION DES ENTRAVES A LA LIBRE CIRCULATION DES BIENS DANS LA COMMUNAUTE



L'Office Togolais des Recettes (OTR) accueille à Lomé le 7ème forum des agents des douanes de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). La rencontre a été ouverte le

mercredi 28 novembre par le Directeur de cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances Kossi Tofio représentant son ministre de tutelle en présence du Commissaire Général de l'OTR Kodjo Adédzè et le Représentant

résident de l'UEMOA au Togo Raymond Krikpeu.

Placé sous le thème « Analyse des causes profondes des entraves à la libre circulation des biens dans l'espace l'UEMOA », cette rencontre est un cadre

d'échange et de concertation entre associations professionnelles et corporatistes de service de la sous-région pour relever les défis auxquels l'UEMOA fait face en matière de la libre circulation des biens.

Il faut relever que malgré les avancées notables enregistrées sur le plan de la libre circulation des biens, les entraves persistent. « La suppression de ses entraves, contribuera à favoriser les échanges intracommunautaires grâce au développement de nos industries et de la production locale et l'octroi des avantages douaniers et fiscaux. Un regard sera porté au transit régional et sa mise en œuvre dans les conditions optimales d'efficacité afin de sécuriser nos efforts de mobilisation de recettes », a souligné le commissaire général de l'OTR Kodjo Adédzè.

Pendant 4 jours du 27 au 30 novembre, les participants outre le thème principal de la

rencontre vont discuter d'une part de la Stratégie communautaire de la promotion des échanges intra-communautaire et d'autre part de la problématique et les perspectives du transit intra-communautaire des marchandises dans l'espace UEMOA. Le représentant résident de l'UEMOA au Togo a rassuré les organisateurs en réaffirmant la volonté de son institution à accompagner le forum pour l'atteinte des objectifs poursuivis par la communauté à savoir l'édification d'un espace économique harmonisé et intégré.

L'UEMOA regroupe huit Etats ayant en partage le franc CFA. Il s'agit du Bénin du Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

Komla YAWO

LE TOGO ACCUEILLE LA 3EME EDITION DE LA GREFC-MD



Le mardi 27 Novembre 2018, s'est tenu à Lomé dans la salle CEDEAO de la CASEF, la conférence de presse de lancement et de présentation de la 3ème édition de la GREFC-MD (Grande Rencontre d'Echanges des Femmes Camerounaises et du Monde).

La conférence a été présidée par la présidente fondatrice de la GREFC-MD, Son Altesse Clarisse DOUALA BEL en présence du comité togolaise d'organisation, des représentants de diverses associations de femmes, des représentantes de la société civile et des journalistes.

Débuté par l'hymne nationale togolaise chanté en cœur par les participants et une présentation du comité d'organisation des partenaires techniques et des chargées de missions par le modérateur, M. Yves Cyriaque Rustico qui est le coordonnateur Afrique de la GREFC-MD, la présidente fondatrice présenta ensuite le contenu et le déroulé du forum de février 2019.

La GREFC-MD créé en 2014 œuvre essentiellement pour l'autonomisation de la femme par des échanges, des instants de partage, du réseautage, du coaching.

Après le Bénin l'année dernière le Togo accueille la 3ème édition cette année sous le thème «

que faut-il faire pour une réelle autonomisation de la femme ? », du 22 au 24 Février 2019 à l'Hôtel Eda-Oba. Neuf pays seront représentés à ce forum à savoir le Congo, le Gabon, la Côte d'Ivoire, la Guinée équatoriale, le Togo, le Bénin, le Cameroun, la France et les Etats Unis.

« Le Togo, c'est un bon exemple de femmes battantes, de femmes entrepreneurs qui sont aujourd'hui resté à l'échelle mondiale en Afrique et qui boostent vraiment l'économie du pays » a affirmé la reine Douala Bel pour justifier le choix du Togo comme pays hôte de la 3ème édition de la GREFC-MD. L'appel est donc lancé pour inviter toutes les femmes togolaises de toutes les classes sociales à se joindre aux autres femmes du monde et œuvrer pour leurs autonomisations, « il est question ici de nous asseoir et voir comment nous pouvons avancer vers notre autonomie tout simplement par de bonne pratiques » a-t-elle poursuivi.

Le décor est donc planté pour la 3ème édition du forum de la grande rencontre d'échanges des femmes camerounaises et du monde.

ETAF

Enregistrement des Acteurs de la Chaîne de Valeur Agricole au Togo

LE MIFA VEUT APPORTER DE MEILLEURES REPONSES AUX BESOINS DU SECTEUR

Le Mécanisme incitatif de financement agricole (MIFA) a lancé le mercredi 28 novembre 2018, une campagne de d'identification et d'enregistrement de toutes les personnes désirant investir ou exerçant déjà dans le secteur agricole. Par cette action, le MIFA se positionne comme un interlocuteur de référence pour le développement de vos affaires.

Comme objectif, le bureau

d'implémentation veut apporter les meilleures réponses aux besoins de financements, aux débouchés, aux opportunités de services, aux divers partenariats entre acteurs des chaînes de valeur.

Pour cela, toutes les personnes physiques et morales intéressées à investir dans le secteur agricole sont conviées à se faire enregistrer jusqu'au 07 décembre 2018 par les collecteurs déployés sur

toute l'étendue du territoire ou en remplissant directement le formulaire disponible sur le lien suivant : [lien https://goo.gl/Kw1j1Q](https://goo.gl/Kw1j1Q).

Cette action va permettre la création d'une base de données suffisamment renseignée pour permettre au mécanisme de mieux planifier les offres de solutions aux besoins.

La Rédaction

LE HCRRUN A LANCE CE MARDI LA 2EME ETAPE DU VOLET INDEMNISATION DU PROGRAMME DE REPARATION



La présidente de Haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) a lancé ce mardi 27 novembre à son siège à Lomé la 2ème étape de la mise en œuvre du volet indemnisation du programme de réparation. Cette cérémonie s'est déroulée en présence des membres des personnes ressources de HCRRUN et bien entendu les victimes ainsi que le ministre de la justice et des relations avec les institutions de la république Pius Kokouvi Agbétomey.

Avant de descendre à l'intérieur du pays, le HCRRUN donne la priorité aux victimes vulnérables. Elles portent des séquelles physiques et nécessitant une prise en charge médicale et psychologique. Elles sont au nombre de 444 victimes vulnérables dont 123 victimes pour la période (1958-1989), 268 pour la période 1990-2004 et le reste concerne les victimes de 2005, celles-ci n'ayant pas été retrouvées au cours de la première étape. La présidente rassure les victime et les appelle à la sagesse et à la patience « Comme au cours de l'étape précédente, ces

victimes vulnérables bénéficieront non seulement de la prise en charge médicale et psychologique dont les fait seront entièrement assurés par le HCRRUN, mais également une indemnité conformément au quantum fixé par la CVJR. Dans un souci d'efficacité et en vue d'une prise en charge efficiente des victimes, celle-ci seront reçues en plusieurs vagues. C'est pourquoi une fois encore j'exhorte les victimes en général et les victimes vulnérables en particulier à faire montre de sagesse et de patience car l'Etat, à travers le HCRRUN, ne laissera personne en marge du processus », a-t-elle indiqué.

Pour la 1ère Etape, le gouvernement a alloué une allocation de 2 milliards qui a permis au HCRRUN d'indemniser plus de 2510 victimes. Pour cette 2ème étape 5 milliards ont été inscrites dans le budget de l'année 2018. Notons que la 1ère étape de la prise en charge et des indemnités des victimes des violences à caractère politique, survenues au Togo, s'est déroulée du 12 décembre 2017 au 17 septembre 2018.

Komla YAWO

Formations Spécialisées en TIC

UN SEMINAIRE POUR VULGARISER LES FORMATIONS PORTEUSES D'EMPLOIS



A. T



Ingrid AWADE

Fait à Lomé, le 21 Novembre 2018
Le Directeur Général

Le Directeur Général

Ingrid AWÅDE

[illegible]

PROGRAMME 15^{ème} FIL

JEU 22 NOV

09H00 : CARAVANE DE LA FOIRE

VEN 23 NOV

09H00 : Ouverture des pavillons

15H00 : CEREMONIE D'OUVERTURE OFFICIELLE + visite des stands par les Invités

18H00-22H00 : Concert Gospel Show

22H00 : Fermeture des pavillons

SAM 24 NOV

09H00 : Ouverture des pavillons

10H00 : Journée du Pays Invité d'honneur (LE BURKINA-FASO)

22H00 : Fermeture des pavillons

DIM 25 NOV

09H00 : Ouverture des pavillons

16H00 : BATTLE ARENA 2^{ème} EDITION : PHASE FINALE

22H00 : Fermeture des pavillons

LUN 26 NOV

09H00 : Ouverture des pavillons

09H30-16h00 : Togo Start-up academy
Thème : Le numérique, les enjeux pour l'entrepreneuriat des jeunes

21H00 : Fermeture des pavillons

MAR 27 NOV

09H00 : Ouverture des pavillons

15H00-17H00 : Journée CANAL +

20H00 : Fermeture des pavillons

MER 28 NOV

09H00 : Ouverture des pavillons

21H00 : Fermeture des pavillons

JEU 29 NOV

09H00 : Ouverture des pavillons

10H00-13H30 : Conférence Thématique :
PANNEL1 Chaîne de valeur : Aspect conceptuel et théorique

20H00 : Fermeture des pavillons

VEN 30 NOV

09H00 : Ouverture des pavillons

09H00-13H00 : Journée BPEC

14H00-18H00 : Journée PAL

22H00 : Fermeture des pavillons

SAM 01 DEC

06H00 : Course de la Foire

09H00 : Ouverture des pavillons

11H00-22H00 : Journée GROUPE TOGOCOM

22H00 : Fermeture des pavillons

DIM 02 DEC

09H00 : Ouverture des pavillons

15H00-17H00 : Journée ALYANS by NANYABA HOUSE

22H00 : Fermeture des pavillons

LUN 03 DEC

09H00 : Ouverture des pavillons

10H00-12H00 : Lancement du produit ZEM (LA PROTECTRICE)

20H00 : Fermeture des pavillons

MAR 04 DEC

09H00 : Ouverture des pavillons

09H15-12H00 : Conférence Thématique :
PANNEL2 : L'opérationnalisation de la Chaîne de valeur au Togo, cas du secteur agricole

10H00-12H00 : Journée CORIS BANK

20H00 : Fermeture des pavillons

MER 05 DEC

09H00 : Ouverture des pavillons

09H00-14H00 : Rencontres B2B

15H00-17H00 : JOURNEE HEAVYMAT

18H00 : Animation podium

20H00 : Fermeture des pavillons

JEU 06 DEC

09H00 : Ouverture de l'expo

10H00-12H00 : Journée FIDELIA ASSURANCES

20H00 : Fermeture des pavillons

VEN 07 DEC

09H00 : Ouverture de l'expo

10H00-12H00 : Journée CEET

14H00-18H00 : Journée ECOBANK

22H00 : Fermeture des pavillons

SAM 08 DEC

09H00 : Ouverture des pavillons

11H00-16H00 : Journée NOSITO SARL

17H00-22H00 : Présélection ALL MUSICS AWARDS

19H00-22H00 : Nuit de la Foire

22H00 : Fermeture des pavillons

DIM 09 DEC

09H00 : Ouverture des pavillons

18H00-22H00 : CONCERT F.I.L MUSICS SESSION ACT III

22H00 : Fermeture des pavillons

LUN 10 DEC

09H00 : Ouverture des pavillons

10H00-11H00 : Cérémonie officielle de clôture

19H00-20H00 : Ambiance de fête

20H00 : Fermeture des pavillons

#TGFIL15

Interview de Noël Bataka, Coordonnateur du MIFA

« SUR LES 3 ANS A VENIR, CE SONT 1 MILLION DE PRODUCTEURS ET ACTEURS QUI SERONT ACCOMPAGNES PAR LE MECANISME »

Noël Koutéra BATAKA ingénieur agronome, coordonnateur chargé des chaînes de valeur du bureau d'implémentation de la phase pilote du Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur partage de risques (MIFA) a accordé une interview à nos confrères de actu-togo. L'entretien repris par votre journal Togoreveil, offrira sans doute à nos lecteurs de mieux appréhender le concept et les divers avantages du MIFA.

Une question introductive pour Planter le décor. Le litre de lait BIO chez Carrefour en France est à 0,87 euros. Le litre de lait chez le peulh à Lomé est à 1000 francs CFA. Soit plus de 1 euro. Qu'est-ce qui n'a pas marché ? Et qu'est-ce qui peut marcher avec MIFA ?

La flambée du prix des produits locaux au Togo est en partie due à la cherté des matières premières qui sont importées, mais également à la subvention que les producteurs des pays qui exportent vers l'Afrique obtiennent ; ce qui leur permet de vendre en deçà de leur coût de production. Le MIFA avec les mesures incitatives compte accompagner le développement de la production nationale afin de réduire l'importation de produits concurrentiels à des coûts compétitifs pour que les produits locaux de meilleures qualités puissent être plus consommés par les produits importés.

Le chef de l'État Faure Gnassingbé a officiellement lancé le 25 juin dernier, le MIFA. Eclairer notre lanterne sur les objectifs que poursuit le Mifa.

Le gouvernement veut faire de l'agriculture un levier essentiel de développement économique. C'est dans ce sens que le MIFA a vu le jour en juin dernier. Ce mécanisme veut, entre autres :

- transformer l'agriculture pour la rendre résiliente aux chocs et augmenter la productivité
- promouvoir les produits financiers et assuranciers adaptés au secteur
- faciliter le partage des risques entre les différents acteurs du secteur
- remédier à la fragmentation des chaînes de valeur agricole
- fournir une assistance technique aux institutions financières et aux producteurs agricoles.

Quelles sont les différentes composantes du MIFA ?

Pour changer les règles du jeu dans le secteur agricole, MIFA met en œuvre 5 piliers :

- Le Partage de risque : réduire l'exposition des acteurs aux risques en les partageant le long des Chaînes de Valeur ;
- L'Assurance : lier les produits d'assurance au prêt fourni par les prêteurs aux acteurs des CV ;
- L'Assistance technique : renforcer les capacités techniques des institutions financières pour une meilleure analyse du secteur agricole en vue de développer des produits adaptés, renforcer les capacités techniques et de gestion des acteurs des chaînes de valeur agricole, et étendre

l'inclusion financière ;

- la Bonification de taux d'intérêt : tarifier les prêteurs en fonction de l'efficacité des prêts à l'agriculture et tarifier les acteurs de la CV en fonction de la croissance financière, de la croissance de l'agro-industrie, de l'utilisation des meilleures techniques de production ;
- Les Mesures incitatives : amener les prêteurs à adopter des stratégies à long terme et à s'engager durablement dans le financement de l'agriculture et primer la création de valeur par les acteurs des chaînes de valeur agricole.

«Au MIFA, nous sommes conscients que pour réussir cette mission, il est indispensable que l'inclusion des acteurs soit au cœur de notre démarche.»

Qui peut bénéficier du MIFA ?

L'accompagnement du MIFA commence par l'existence d'un marché. En effet, lorsqu'un agrégateur exprime un besoin d'achat, le dispositif du MIFA s'enclenche et tous les maillons de la chaîne de valeur, agricole comme financière, qui devront intervenir pour assurer la production nécessaire à la satisfaction de ce marché sont accompagnés par le mécanisme. Donc pour peu qu'un maillon soit nécessaire pour une production indispensable à la satisfaction d'un marché, il est bénéficiaire de l'accompagnement du MIFA.

Revenons sur le terrain des activités, car vous conviendrez avec nous, que la réussite d'un projet dépend en partie de l'implication effective des bénéficiaires. Quel est justement le niveau d'implication de ceux-là dans la gestion pratique du MIFA ?

Le processus de création du mécanisme en dit long sur la volonté de concertation et d'inclusion qui anime son opérationnalisation. En effet, pour la création du mécanisme, tous les acteurs concernés ont été consultés à plusieurs reprises et ont fait des recommandations qui ont été prises en compte. D'ailleurs, le Conseil d'Administration du mécanisme est composé de représentants des acteurs notamment de bénéficiaires. Pour l'opérationnalisation des activités du mécanisme, après le lancement, l'équipe du MIFA est allée à la rencontre des bénéficiaires. Par exemple pour les produits assuranciers, les producteurs ont été consultés et ce sont eux-mêmes qui ont indiqué les couvertures qu'ils souhaitaient pour leurs familles et métayers. Pour les acquisitions d'intrants, ce sont les producteurs qui choisissent eux-mêmes leurs fournisseurs et procèdent aux négociations de prix, sous la surveillance des conseillers du MIFA. Pour la vente également, les producteurs



sont en première ligne dans les négociations avec les agrégateurs. Donc, au MIFA, nous sommes conscients que pour réussir cette mission, il est indispensable que l'inclusion des acteurs soit au cœur de notre démarche.

À ce jour, quel est le nombre total de personnes qui bénéficient du MIFA ?

Pour cette phase pilote de 6 mois, l'objectif est d'accompagner 6 000 producteurs sur 7 sites pilotes. 4 mois après son lancement, environ 4 500 producteurs sont enregistrés et bénéficient d'un accompagnement technique de nos conseillers d'exploitations agricole.

Environ 2 milliards de francs CFA de projets sont montés au profit de ces producteurs et les partenaires financiers sont dans le processus de décaissement. Sur ces 2 milliards, environ 1/2 milliard sont déjà à disposition des producteurs.

Je rappelle que sur les 3 ans à venir, ce sont 1 million de producteurs et les acteurs le long de chaînes de valeur agricoles qui seront accompagnés par le mécanisme.

Ces dernières semaines, certains bénéficiaires du MIFA ont obtenu des crédits, ce qui est une avancée dans l'exécution du mécanisme, pouvez-vous nous parler de ces crédits qui leur ont été accordés.

Trois coopératives de la production de riz dans la préfecture de Zio ont encore bénéficié de financement grâce au partenariat ORABANK/MIFATOGO. A peu près 330 millions de FCFA ont été décaissés pour 392 producteurs bénéficiaires directs, outre les 100 millions octroyés par la SOGEMEF aux producteurs de Tagnaboul. De petits crédits de l'ordre de 5 à 7 millions sont octroyés également à des groupements qui sont pour l'essentiel dans la transformation de manioc dans Blitta.

«L'insolvabilité des producteurs est due à plusieurs causes. Et le MIFA adresse des réponses précises à ces causes.»

Quatre mois après le lancement, constatez-vous déjà des résultats du MIFA dans le secteur agricole togolais ?

Des avancées, oui, nous en avons eu.

Premièrement, la livraison à temps des intrants de qualité et en quantité (semences, engrais...) aux producteurs, le respect des itinéraires techniques pour une augmentation de la productivité, la mise en relation des producteurs qui hier ne pouvaient pas ouvrir les portes d'une institution bancaire, avec le secteur financier, la confiance qui renait au sein des producteurs, l'assurance maladie, individuel accident pour des couches vulnérables et surtout l'assurance d'un marché pour l'écoulement des produits sont des avancées notables. Aussi, l'intérêt des banques et SFD pour le financement du secteur car ils ont trouvé au MIFA un interlocuteur qui les rassure.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au Togo, nos agriculteurs éprouvent parfois des difficultés pour rembourser leurs crédits, qu'est-ce qui est fait à votre niveau pour éviter cela ?

L'insolvabilité des producteurs est due à plusieurs causes. Et le MIFA adresse des réponses précises à ces causes. La première cause c'est le non écoulement des produits. Avec le MIFA des contrats fermes sont signés entre les agrégateurs et les producteurs et ce n'est qu'à partir de ces contrats que la production est organisée. La faible productivité à laquelle le mécanisme a trouvé des solutions par la présence de nos conseillers d'exploitation auprès des producteurs, le coût cher du crédit qui est parfois jusqu'à 20%, avec le MIFA c'est 7, 5%, l'analyse des projets à financer par les analystes financiers du MIFA pour générer des plans d'affaires bancables, sont autant de solutions mises en place par le MIFA pour assurer le remboursement des crédits octroyés aux producteurs.

Vous n'êtes pas sans savoir que certains togolais ne croient pas en ce mécanisme. Comment pouvez-vous rassurer les sceptiques ?

Les premiers résultats obtenus, l'engouement des producteurs, l'engagement des partenaires financiers et des assureurs sont des témoignages qui doivent rassurer les sceptiques... Mais ceux qui ne le sont pas le seront par nos résultats à venir...

Un dernier mot ?

Nous lançons un avis pressant aux acheteurs et transformateurs de produits agricoles de prendre contact avec le MIFA pour leur faciliter l'obtention de produits avec des agriculteurs organisés. Il y a une grande disponibilité de matières premières notamment du manioc. Nous lançons aussi un appel aux différents acteurs des chaînes de valeur agricole de se rapprocher du mécanisme pour bénéficier de ces facilités. Qu'ils se départissent des préjugés qui les empêchent d'aller à la quête de l'information afin de mieux comprendre le mécanisme pour en bénéficier.

Propos recueillis par Ali TOSSA

MAESTRO PRODUCTION

Agence de communication audiovisuelle



SPOT PUBLICITAIRE



CLIP VIDEO



DOCUMENTAIRE



FILM



GRAPHISME



EVENEMENTIEL MARIAGE - ANNIVERSAIRE - REMISE DE DIPLOME - CEREMONIE DE LIBERATION

CONTACTS: (+228) 91 33 33 16 / 98 89 52 00

EXEMPTION DE VISAS DIPLOMATIQUES ET DE SERVICE ENTRE LE TOGO ET LE BRÉSIL



Le ministre des affaires étrangères, Robert Dussey et l'ambassadeur du Brésil au Togo, Antonio Carlos De Salles Menezes, ont signé le vendredi 23 novembre 2018 à Lomé, un accord visant à supprimer les visas pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service des deux pays.

Cet acte vient renforcer un peu plus la coopération entre les deux pays couronne les bonnes relations bilatérales qui existent depuis des années entre le Brésil et le Togo sur les plans économique, culturel, éducatif ainsi que diplomatique. Le Brésil forme également certains experts togolais. Rappelons que le Togo bénéficie également du projet de coopération agricole baptisé 'Coton4+' financé par le Brésil. Ce nouvel pacte s'ajoute ainsi aux précédents accords diplomatiques du genre, paraphés avec le Qatar, le Maroc, la Centrafrique ou encore le Gabon il y a quelques semaines.

LE MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE EFFECTUE UNE TOURNEE NATIONALE DE SENSIBILISATION POUR DES ELECTIONS APAISEES AU TOGO



Pour des scrutins crédibles et apaisés, le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales en collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud Togo) organise une tournée nationale de sensibilisation sur les fondamentaux de la transparence des élections. Ils sont 5000 personnes issues des 5 régions à être formées pour servir de relais

au niveau des populations à la base. Le processus électoral, le recensement, le vote, le dépouillement, la centralisation des résultats ou encore les voies de recours sont entre autres thématiques qui seront abordées. Cette tournée vise ainsi à informer et sensibiliser l'opinion publique sur les dispositions contenues dans le code électoral et qui veillent au bon déroulement des consultations nationales.

LES DATES DES EXAMENS ET CONCOURS DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2018-2019 DEVOILEES

Les dates des examens et concours de l'année académique 2018 - 2019 ainsi que le découpage de l'année scolaire ont été dévoilés. L'information émane d'une note conjointement paraphée par Komi Paalamwé Tchakpélé, Octave Nicoué Broohm et Georges Kwawu Aidam, respectivement ministres des Enseignements primaire et secondaire, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, et Délégué chargé de l'Enseignement technique et de la formation professionnelle.

Les dates retenues pour l'écrit se présentent ainsi :

BAC 1 : 20 au 24 mai 2019

BEPC : 04 au 07 juin 2019

CEPD : 17 au 19 juin 2019

BAC 2 : 17 au 22 juin 2019

BTS : 08 au 13 juillet 2019

Concernant le découpage de



L'Année, les activités pédagogiques se répartissent comme suit :

1er trimestre : 24 septembre au 21 décembre 2018

2ème trimestre : 07 janvier au 22 mars 2019

3ème trimestre : 03 avril au 05 juillet 2019

SEMINAIRE SUR LA GESTION DES CONTENTIONS ELECTORALES



contentieux électoral à l'hôtel Sarakawa de Lomé.

Cette formation vise essentiellement une amélioration dans la gestion des législatives de décembre prochain en particulier et des futures consultations électorales en général.

Un moyen idoine pour permettre aux candidats des partis politiques, aux journalistes et aux acteurs de la société civile présents à la formation d'avoir une même et meilleure lecture des textes de bases relatifs aux élections.

« Les leçons à tirer et les résultats attendus orienteront la réflexion et l'action commune dans la bonne gestion des prochaines élections » avait affirmé Abdou Assouma, président de la Cour constitutionnelle du Togo, qui présente ce séminaire comme « Un outil de sensibilisation et de mobilisation à l'endroit de tous les acteurs impliqués dans le processus électoral ».

Ce lundi 26 Novembre 2018, la cour constitutionnelle togolaise a entamé une formation de deux jours sur la gestion du

LA CORPORATION DES URBANISTES DU TOGO SERA BIENTOT DOTE D'UN STATUT LEGAL ET D'UN ORDRE NATIONAL

Réuni en conseil des ministres le 22 novembre dernier, le gouvernement a adopté un projet de loi relatif à l'exercice de la profession d'urbaniste au Togo.

Une décision qui permettra aux professionnels du Togo de disposer d'ormais d'un cadre légal pour l'exercice de leurs professions mais aussi d'un code de déontologie.

Uniquement rassemblés dans une organisation dénommée «



Association Togolaise des Urbanistes Libéraux », les professionnels de l'urbanisation du

Togo ont jusqu'ici été dépourvus de dispositions propres à un groupement professionnel, ce projet de loi permettra donc de pourvoir la corporation d'un statut légal et aussi d'harmoniser les pratiques.

Ce projet de loi entre dans les défis du gouvernement par rapport à « L'évolution du droit communautaire et de la maîtrise de l'urbanisation et de l'assainissement du cadre de vie ».

Rubrique beauté

DÉMAQUILLANT NATUREL À BASE D'HUILE DE COCO

Cette semaine chères dames nous allons concocter une recette de démaquillant naturel.

Vous aurez besoin d'ingrédients comme l'huile de coco et le bicarbonate de soude ; des produits faciles à trouver n'est-ce pas ?

Allons maintenant à l'essentiel. Il vous faut : 2 cuillères à café d'huile de coco et 1 cuillère à café de bicarbonate de soude. La recette :

Faire fondre l'huile de coco si la température ambiante est assez basse pour qu'elle se soit solidifiée.

La mélanger avec le bicarbonate et s'en servir, avec une lingette lavable, pour se démaquiller.

Laver le visage au savon doux et à l'eau claire après utilisation.

Pour toutes celles qui ont des problèmes de peau au visage liés à l'utilisation des produits de beauté, faites-vous

plaisir avec cette recette maison de démaquillant naturel à base d'huile de coco très efficace pour tout type de peau.

Vous en ferez un grand sujet après utilisation.

Ayoko Seyi



DIRECTEUR DE PUBLICATION

Germain POULI

COMITÉ DE RÉDACTION

Londou KAWANA

Patrick NIMA

Pégy

Paul KATASSOLI

SERVICE COMMERCIAL ET

PUBLICITE

Aïssata TOURE

SECRÉTARIAT

Carole AGHEY

Rosé NYUIADZI

INFOGRAPHIE

AHIABLE Raphaël

CARICATURE

DODZI

DISTRIBUTION ET ABONNEMENT

Tel: 22 36 18 56

ADRESSE

585, Avenue du Grand Séminaire

Hédzranawoé face Ets VINS

D'ITALIE

Tél. : 22 61 12 19/22 36 18 56

90 02 76 54

E-mail : togoreveil@togoreveil.info

TIRAGE

4000 Exemplaires

IMPRIMERIE

RAD GRAPHIC Sarl U

1er Kiosque à Lomé situé
au quartier HÉDZRANAWÉ
au 585 Rue du Grand Séminaire
à côté du Marché de Hédzranawé
en face de l'Ets VIN d'Italie

LE
KIOSQUE
DES
PRODUITS
TOGOLAIS

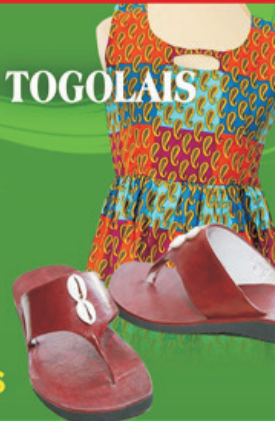
PRODUCTEURS TOGOLAIS

Faites **GRATUITEMENT**
la Promotion et la Publicité de
vos **Produits et Services**

à travers

LE KIOSQUE DES PRODUITS TOGOLAIS

- Boutiques d'exposition
- Promotion & Publicité
- Vente & Représentation
- Lobbying
- Mini-foires & Animations
autour des produits togolais



Siteweb: www.kiosquedesproduitstogolais.tg, E-mail: kiosquetogolais@yahoo.com
(+228) 93 53 82 18 / 90 02 76 54 / 22 61 13 02 / 23 20 89 19

ALL MUSIC AWARDS 2018 15 ÈME EDITION
LA LISTE FINALE DES NOMINÉS 2018

ARTISTE MASCULIN DE L'ANNÉE

SANTRINOS
PIKALUZ
BLACK T
MAXFIRE
FOFO SKARFO
KAPORAL WISDOM

ARTISTE FÉMININ DE L'ANNÉE

ADJOA'A SIKA
SITARA KLODY
K-ROLL
R-QUEENY
DYANA
WIGCEAH

MUSIQUE URBAINE

LECRAM - EFFET
BLACK T - BOTO
TACH NOIR - GAOU
SITARA KLODY - EGA
KIDMAN -
TOMORROW
OLIBIG - AYADÉ
MADOUA
KAPORAL WISDOM -
MILÉ DOGBÉDA

CHANSON LOVER

K-ROLL - EVA EVA
SETHLO -
MEDICAMENT
SANTRINOS -
CROIS EN MOI
EDEM DRACKY -
J'AI COMPRIS
DJIFASON -
DINGUE DE TOI
R-QUEENY -
SUCRÉ SALE

MEILLEUR ARTISTE GOSPEL

DÉLA SHINE -
EKOM YI DZI
CHANTRE PAULINE -
NUSIANUNAM
PRECIOUS -
DASSÉ DIDI
NORA-ASHLEY -
MAYRA ODA
CHANEBEN - FIA YÉ
PAUL NOUZIAYOVO-
GLOIRE À L'AGNEAU

VIDÉO CLIP

FOFO SKARFO -
AGOMAYI
SNOW FLAKES -
WANT YOUR LOVE
TACH NOIR - GAOU
KOLLINS - BOLINGO
WILLY BABY -
JEU DANGEREUX
JON DOH LADEN FT
NIKANOR -
A NOUS ALLER

MEILLEUR RÉALISATEUR

POLI CINEMA - DAFF
FAMOUS PEOPLE -
KOFFI ASSIAMOUA
STUDIO CAURIS -
FAWAZ MAGAZI
GRAND IMAGE -
JULES TÊTE
YOSS SPENCER
MOVIE -
YOSS SPENCER

MEILLEURE CHANSON HIP HOP

ADOMÉZÉ -
PIKALUZ
EWLUIDÉ - YAKNOU
ELATSIDODÉ - IROK
MEILLEUR RATPEUR
- FOFO SKARFO
RÉVOLUTION -
MORMOR X
DIFF PLIES X IROK X
HAMZESS X GUYZZ

MEILLEUR FEAT

BLACK T FT PIKALUZ
- OSHEE
MAXFIRE FT
JULIANO -
MIMÉ TCHA TCHA
ETANE FT KASSARE -
GOMÈNE
HAMZESS FT JOELLE
- MI GBLOIN NAME
JULIANO FT MINK'S -
MAWU YÉLÉWE
DOVE'ND FT BINHO
CAPONE - FELA KUTI
JACARTISTE FT
KANAA -
SOURIS À LA VIE

MEILLEUR ARTISTE DIASPORA

AVEL INO - LÂ
ZAGA BAMBO -
FAN DE TOI
ALLONE FT PETER -
BADBUZZ
DOGO - SOKE WO
GREEN G - 3 ÉPICES
JOEL PAH -
I DON'T KNOW WHY
MOON LOVE -
YEM YEM

BEAT MAKER

SOUND PARADISE -
J.BREEZY
DOUG ON THE
TRACK -
DOUGLAS IDOT
DA VICIOUS -
JOEL AJAVON
RADO BEAT - RADO
BLACK MUSIC PROD
- BLACK T
BIG THUG MUSIC -
BIG THUG
MAXFIRE RECORDS -
MAXFIRE

RÉVÉLATION DE L'ANNÉE

BAGGIO -
ECHAUFFEMENT
KIKO - OGNA
EL MILIARO - PILATO
YOUNG FARRIL -
YEWAN
DIA NU'ELLA -
MON GAR

ALBUM DE L'ANNÉE

CROIS EN MOI -
SANTRINOS
13 JANVIER -
FOFO SKARFO
LE SUCCÈS
M'APPELLE - WILLY
BABY
REFLETS
D'AMAZONE -
BESTIAL

TUBE DE L'ANNÉE

KPOO - DIFF PLIES
OSHEE - BLACK T FT
PIKALUZ
MIMÉ TCHA TCHA -
MAXFIRE FT
JULIANO
GOMÈNE - ETANE FT
KASSARE

22
DÉCEMBRE
PALAIS
DES CONGRES
DE LOMÉ
19H

« All Music Awards 2018 »

PLUS DE 75 NOMINES POUR 15 TROPHÉES

Depuis 2003, la radio Zéphyre s'est appliquée à donner du pouvoir et à propulser la musique togolaise par des récompenses inédites. Devenu All Music Awards, depuis 2012, le pari du comité d'organisation est « de rendre compétitif l'artiste togolais pour qu'il travaille davantage et lui permettre de réaliser des productions musicales de qualité » indique un communiqué rendu public, le 20 novembre.

Parmi les critères, bien définis, on citera entre autres : la production d'un son de qualité diffusé au Togo, principalement sur Zéphyre, et à travers divers circuits comme télévisions, radios, boîtes de nuit, bars et maquis, cérémonies sociales etc. aussi, faudra-t-il que toutes ces œuvres et leurs auteurs aient marqué l'année tout entière poursuivit le communiqué.

Ce critère est fondamental et déterminant dans les nominations des artistes dans les 15 catégories de cette année, font le plus souvent objet de polémique en l'occurrence la diffusion de morceaux sur la radio

organisatrice de la soirée et notamment les artistes de l'intérieurs qui se disent lésés.

Suite à un appel destiné aux animateurs de médias audio visuels, aux producteurs et aux managers qui ont effectué une présélection de tous les artistes qui se sont fait illustrer positivement au cours de l'année, un premier comité de présélection composé de l'équipe d'organisation a produit une première liste qui a été peaufinée par une académie qui juge de la qualité des sons, de leur adhésion populaire en passant par la qualité artistique et de l'aura de l'artiste. C'est tout ce processus qui a abouti à la publication de la liste définitive des nominés le 26 novembre dernier.

En définitive, ce second travail sera finalisé par une troisième équipe de jurés avertis qui rendront le verdict qui sera connu au soir du 22 décembre prochain. Seul le tube de l'année sera soumis à un vote populaire qui se fera sur la base de l'adhésion au produit de l'artiste.

Warhyss dT

Fin d'Année 2018

K-ROLL, NOUS OFFRE UN TITRE ESTHÉTIQUEMENT PARFAIT

Véritable phénomène de la musique urbaine togolaise, l'artiste K-ROLL est de retour en cette fin d'année avec un titre esthétiquement parfait « MOLO MOLO ». Dans l'ombre d'un Bénin désormais omnipotente sur la scène africaine, le Togo perce doucement, mais sûrement la sphère musicale.

Lauréate artiste féminine de l'année aux ALL MUSIC AWARDS 2017, K-ROLL, une artiste mi-vernaculaire (Ewé, Mina), mi-francophone, avec un savoureux accent pour sublimer ses couplets ne cesse de travailler pour maintenir le cap. K Roll a déjà marqué l'industrie musicale avec « Dzidozemé », « Devant-devant », « Never Give up », avant de faire le grand saut en faisant paraître une collaboration avec le Djanta du rap togolais KanAa sur le titre « Boutamé ».

Silencieuse après son dernier projet, c'est sous l'étiquette DAY GROUP SERVICE que l'étoile montante de la musique urbaine togolaise a fait paraître, depuis quelques semaines, le mois dernier plus précisément, le titre « MOLO MOLO ». Le son est largement disponible sur YouTube où il a récolté plus de 3000 vues dès la première semaine, devenant ainsi en un laps de temps un véritable hit dans la sphère musicale togolaise. « MOLO MOLO », un titre qui appelle à la prudence et qui est esthétiquement un pur cocktail de riches paroles taillées dans une suave voix sur une mélodie travaillée par le célèbre duo Kollins (du Togo) et Marshall Cyano (du Bénin). C'est la Fin d'année alors comme la dit K-Roll, Allons y Molo Molo. Sur tout Prudence sur nos Routes et bonne entrée progressive dans la nouvelle année.

PG

Un spectacle au cœur du Parc AdjitArt de Tsévié CHANT, DANSE, RITUEL, AKE O'LOKAN NOUS EMMENE DANS L'UNIVERS «MAMI WATA»

Dimanche 18 Novembre, au parc Adjit'art de Tsévié s'est tenu un spectacle tout aussi émouvant que riche en enseignement ancestrales. C'était, le grand concert de chants sacrés et performance avec les dames d'Ahavé. Réalisé autour de la divinité Mami Wata, l'ambiance était aux couleurs de la divinité, rouge ou blanc, une sorte de couvent ouvert où initiés et non initiés ont tous ensemble célébré les vertus de la nature.

Ake O'lokan, Gardien des temples, en scène, ouvre la porte des secrets intimes de la culture africaine. Un spectacle émouvant qui, entre rite, chorégraphie et théâtre, a fait partager aux spectateurs venus de plusieurs villes environnantes des instants magiques, en présence de grandes dames attachées à la tradition.

Dans un silence absolu où les cadences font régner l'ordre des dieux qui protègent les maisons de ses adeptes, Ake O'lokan,



Responsable du Parc Adjit'art, artiste togolais de la chanson et plasticien, confie les vraies raisons de l'organisation de ce mélodrame. « Les ressources issues de cette activité serviront à réhabiliter la maison de cette vieille prêtresse dont le toit a été ravagé par une pluie diluvienne. Ce qui explique le concept Une vieille, Un toit », a-t-il déclaré.

Cinéma muet, métaphore

des conditions africaines modernes clairement exposé par Ake O'lokan et la mythique troupe des échassiers AFUMA ont offert une prestation qui a reçu l'assentiment des représentants de l'Institut Français de Lomé, de l'Ambassade de France, et bien d'autres personnalités, artistes, journalistes, public.

Warhyss dT

— MON HISTOIRE AVEC DIEU —

Les parents influencent d'une manière ou d'une autre le choix religieux de leurs enfants. Eduqué par sa maman sur les principes bibliques, la prière, la lecture et la méditation de la Bible etc..., le jeune PESSE A. Apollinaire sera impacté par la croyance de sa maman. Motivé par le témoignage d'une femme, il commence à faire confiance en Dieu. En 2011, il fit une vraie rencontre avec Dieu. Lisez son histoire!



J'ai connu Dieu par le biais de ma maman qui est une fervente croyante baptiste. Quand j'étais petit, j'allais à l'église parce que ma maman m'y amenait. En plus, le dimanche était le jour où on portait de beaux habits et de belles chaussures pour se faire remarquer. J'allais à l'église parce que c'était dimanche. J'y allais sans savoir ce que je cherchais. Au fil du temps et pendant que je grandissais, ma maman m'apprenait à prier et à méditer et surtout à faire de la Bible un livre de lecture et de méditation permanente. Ma vraie rencontre et mon expérience avec Christ remonte en 2011, année à laquelle j'ai eu mon BEPC. Je tiens à remercier une dame qui a donné une nouvelle direction à ma vie spirituelle par ses témoignages. Le fait d'écouter cette femme m'a permis de faire un premier vœu à Dieu pour ma réussite à mon examen. Dieu ayant répondu favorablement à mon vœu, mes liens avec lui se sont renforcés. J'ai alors commencé à lui accorder plus de temps.

Ce premier vœu a consolidé ma foi et j'ai confié à Dieu tout le reste de mon parcours scolaire. J'avoue qu'il ne m'a pas déçu. De même, Dieu m'a permis de reprendre confiance en moi même et d'écarter toute situation de peur et de panique dans ma vie.

Propos recueillis par Londou
KAWANA

PATAMELI BIENTOT LA CONFIRMATION



Jeune artiste chanteur, Patameli est aussi compositeur, guitariste et interprète. De sa voix suave il est très influencé par les musiques du terroir africain. Un fort potentiel qui lui permet de travailler avec les meilleurs orchestres de la place que sont Mélotogo et Sasamaso. Très talentueux, il gagne la confiance de ces grandes formations musicales émérites du Togo, qui ont fait de lui lead vocal malgré son jeune âge.

L'avenir dans l'âme, il se fonde sur les pas de ses aînés, grands noms de la musique africaine, comme Papa Wemba, Lukua Kanza ou encore King Mensah. C'est donc sur ces traces, qu'il s'est fait connaître du public togolais à travers la scène du « 228Tfactor », une émission compétitive de chant télévisé. Ce passage lui permettra, une fois de plus, de réaffirmer son talent et de signer avec l'une des plus grandes maisons de production du Togo « All That Production ». De cette signature naîtra ses deux premiers Singles connus en l'occurrence « Assibavi » et « Bénit de Dieu ».

Sa belle voix, sa maîtrise parfaite de la guitare et la sensibilité de ses textes sont, pour lui, de véritables atouts qu'il tire d'un métissage de naissance. Patameli est né d'une mère béninoise et d'un père togolais, il est le quatrième fils d'une famille polygame de onze enfants. En rappelle, l'artiste a fait ses grands débuts avec l'orchestre de l'université de Lomé dont il fut Secrétaire Général entre 2012 et 2013.

Précisons qu'il fait parti des 25 artistes en compétition pour la catégorie découverte des All Music Awards 2018.

Warhyss dT

1^{er} Decembre 2018

JOURNEE
INTERNATIONALE
DE LUTTE CONTRE
LE SIDA

SOGEA SATOM
ensemble @ **VINCI**

DISPOSITIF DE DÉPISTAGE ANONYME ET GRATUIT POUR NOS EMPLOYÉS !

Que signifie être " séropositif " ?

Une personne est dite séropositive pour le VIH lorsque le test de dépistage montre la présence d'anticorps anti-VIH dans son sang, ce qui signifie qu'elle a été contaminée par le virus. Un résultat positif doit être systématiquement contrôlé par un autre test dit de confirmation. Une personne dont le résultat est négatif est dite " séronégative ".

A quoi sert le test de dépistage ?

Il s'agit d'un test de laboratoire réalisé sur un prélèvement de sang. Ce test sert à détecter les anticorps produits en réaction à la présence du virus dans l'organisme. Ces anticorps anti-VIH témoignent donc de l'infection par le VIH de la personne chez qui le test a été réalisé.

Que faire après une prise de risque ?

Les anticorps anti-VIH apparaissent dans un délai de 4 à 8 semaines en moyenne après la contamination. Le test de dépistage des anticorps est donc négatif au tout début de l'infection, bien que la personne soit contaminée. La positivité du test correspond à l'apparition des anticorps. C'est ce qu'on appelle la séroconversion. En pratique, seul un test réalisé trois mois ou plus après une situation à risque permet d'être certain du résultat. Compte tenu de l'évolution actuelle de la prise en charge, une consultation médicale est recommandée sans délai après un risque de contamination.

**Nous prenons en charge le traitement
de nos employés séropositifs !**

«Connais ton Statut»

SOGEA SATOM
ensemble @ **VINCI**

